

## Les salaires en 2015

Les salaires : quelle est l'évolution du salaire moyen brut entre 2011 et 2015 ? Quelles sont les disparités et comment s'expliquent-elles ?

En matière de rémunération, les disparités de salaires s'expliquent non seulement par le profil des salariés (sexe, âge, ancienneté, niveau de diplôme atteint), mais aussi par les caractéristiques des entreprises (taille d'entreprise, domaine professionnel d'exercice).

Ainsi, les conditions salariales deviennent plus avantageuses à mesure que les salariés avancent en âge, en ancienneté et/ou en responsabilité.



- **305 272 F.CFP, c'est le salaire brut mensuel moyen** en Nouvelle-Calédonie soit 11,2 % d'augmentation entre 2011 et 2015.
- **29% des salariés perçoivent moins de 200 000 F.CFP.**
- **Un salaire 2 fois plus élevé pour les diplômés de niveau bac+3** et supérieur, par rapport aux non diplômés.
- **L'agriculture, domaine professionnel le moins rémunérateur**, a connu une baisse de 23,8% du salaire moyen en 5 ans pour atteindre 198 000 F.CFP.
- **Le domaine de la santé est le plus rémunérateur** avec un salaire moyen de 393 000 F.CFP mais en baisse de 5,6% par rapport à 2011.

Retrouvez également dans cette publication éditée tous les deux ans :

- les évolutions salariales entre 2011, 2013 et 2015 par domaine professionnel,
- les salaires moyen et médian en 2015 selon différentes variables,
- les salaires moyens des dix métiers les plus exercés dans chaque domaine professionnel.

Vous pouvez consulter la version numérique de cette édition **sur le site Internet [www.idcnc.nc](http://www.idcnc.nc)** dans les rubriques *Actualités* et *Espace Observatoire*, comme l'ensemble des publications de l'IDC-NC.

Précision : les données sur les salaires sont établies en Équivalent Temps Plein (EQTP), et se réfèrent au salaire brut mensuel moyen de base (hors primes, heures supplémentaires et intéressement).

*L'Observatoire de l'IDC-NC est en charge du suivi et de l'analyse du marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie. Au-delà de la diffusion et de l'analyse des principaux résultats (évolutions et caractéristiques de l'offre et de la demande), son champ de compétences se situe à un niveau « Métier ».*